LE JARDIN D'EPICURE

***A**ssociation pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne*

06 49 92 22 12/ 06 79 28 19 02
amaplejardindepicure@gmail.com

CONTRAT Saison 20 « ŒUFS »
Du 10 MAI 2019 au MERCREDI 30 OCTOBRE 2019

Le présent contrat est passé pour **une livraison d'« OEUFS» issus de l'Agriculture Biologique**
entre **Solange Minodier, certifiée AB, demeurant Chemin des Tripettes, la Baronnie, 13113 Lamanon**
et l'adhérent de l'Amap « Le Jardin d'Epicure ».

Nom Prénom :

Mobile :

MODALITES D'ENGAGEMENT

La souscription au présent contrat implique l'**adhésion** à l'association AMAP LE JARDIN D'EPICURE conjointement avec celle du réseau des AMAP de PROVENCE.
Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP.

Les œufs sont approvisionnés de façon hebdomadaire par Mme Minodier et la valeur de la boîte de 6 œufs est fixée à **2,50 euros**.

Quantité choisie :

1 boite de 6 œufs par semaine soit 65 € ☐

2 boîtes de 6 œufs par semaine soit 130 € ☐

pour 26 livraisons hebdomadaires

Le montant du contrat peut être réparti en 3 chèques maximum
à l'ordre de Solange Minodier.

N° :	*Montant :*	*Banque et lieu encaissement*
N° :	*Montant :*	
N° :	*Montant :*	

L'Amapien accepte les conséquences des difficultés inhérentes à ce type de production et sera solidaire du producteur en cas de problème. Si la ponte venait à diminuer, il ne sera attribué qu'une boîte par adhérent pour permettre à chacun d'être servi.

Une rupture anticipée du contrat à l'initiative de l'amapien est possible en cas de problèmes majeurs et doit être entérinée par le conseil d'administration.

Les commandes non récupérées sont perdues

Fait à Istres le Le Producteur L'Amapien

Fait en 2 exemplaires : S.Minodier/ Amapien